



LE RISQUE SISMIQUE

Le territoire français est divisé en cinq zones de sismicité croissante :

- Zone 0** sismicité négligeable mais non nulle
- Zone Ia** sismicité très faible mais non négligeable
- Zone Ib** sismicité faible
- Zone II** sismicité moyenne
- Zone III** forte sismicité (certains départements d'Outre- Mer)

La commune d'Estagel est en totalité situé en zone Ib (sismicité faible)

Découpage cantonal au 1^{er} janvier 1989
(décret n°91-461 du 14 mai 1991)

Arrondissement	Zone	Cantons
Céret	II	Arles-sur-Tech ;Prats-de-Mollo-la-Preste
	Ib	Argelès-sur-mer ;Céret ;Côte Vermeille
Perpignan	Ib	Canet en Roussillon ;Côte radieuse ;Elne ;Latour-de-France ;Millas ;Perpignan ;Rivesaltes ;Saint-Laurent-de-la-Salanque ;Saint-Paul-de-Fenouillet ;Thuir ;Toulouges
Prades	II	Mont-Louis ;Olette ;Saillagouse
	Ib	Prades ;Sournia ;Vinça

Une nouvelle carte de l'aléa sismique est en cours de validation (plan séisme). Cette nouvelle cartographie classe la commune d'Estagel en aléa modéré (1,1m/s < accélération < 1,6m/s).

Le risque sismique est dû à :

Un séisme, ou tremblement de terre, est dû à une fracture brutale des roches en profondeur engendrant des failles et se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.

Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

L'activité sismique est importante dans la chaîne pyrénéenne. Depuis le 15^{ième} siècle, de nombreuses secousses ont été observées, et depuis les années 20, des séismes ont été ressentis plus d'une centaine de fois

Dans le département des Pyrénées-Orientales, les secousses récentes les plus marquantes ont été celles du :

- ✓ **30/06/89, Saint-Paul de Fenouillet - 2,6 sur l'échelle de Richter,**
- ✓ **16-17/09/89, Mont-Louis – 2,3 et 2,4 sur l'échelle de Richter,**
- ✓ **19/03/92, Ripoll – 4,5 sur l'échelle de Richter,**
- ✓ **08/10/93, Puigmal Bourg-Madame, 3,3 sur l'échelle de Richter,**
- ✓ **13/10/93, Cerdagne, 2,7 sur l'échelle de Richter,**
- ✓ **18/02/96, Saint-Paul de Fenouillet - 5,6 sur l'échelle de Richter.**

Le risque de séisme dans le département est estimé par les scientifiques à une fois tous les 75 ans avec risque de fissurations et une fois tous les 3 siècles avec destructions de bâtiments.

Actuellement, il n'existe aucune méthode permettant de prédire de manière fiable et avec précision le moment et le lieu où se produira un séisme.

Mesures prises :

- **Les règles parasismiques (normes PS 92) applicables aux nouvelles constructions sont obligatoires depuis le 1^{er} août 1994 pour les maisons individuelles et depuis le 1^{er} août 1993 pour les autres bâtiments**
- **Une station de surveillance du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) implantée à Perpignan sur le site du Serrat d'en Vaquer**
- **Instrumentation du barrage sur l'Agly qui comporte un sismographe.**

Consignes de sécurité en cas de séisme

Avant :

- Appliquer les normes parasismiques pour tout projet de construction
- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Repérer les points de coupure de gaz, eau, électricité
- Fixer les meubles et appareils lourds
- Repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri

Pendant :

A la première secousse : rester où l'on est

A l'intérieur : se mettre à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres

A l'extérieur : s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques), à défaut s'abriter sous un porche

En voiture : s'arrêter si possible à distance de constructions et de fils électriques. Ne pas descendre avant la fin de la secousse

Après :

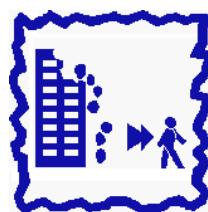
Après la première secousse : évacuer le plus vite possible

- Couper eau, gaz, électricité
- Ne pas allumer de flammes, ne pas fumer
En cas de fuite, ouvrir portes et fenêtres et prévenir les autorités
- Evacuer le plus rapidement possible les bâtiments
Attention, il peut y avoir d'autres secousses !
- Ne pas prendre l'ascenseur
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer et écouter la radio

LES RÉFLEXES QUI SAUVENT



Abritez-vous sous un meuble solide



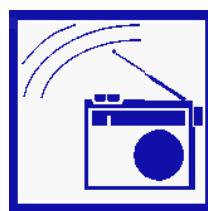
Éloignez-vous des bâtiments



Coupez l'électricité et le gaz



Évacuez le bâtiment



Écoutez la radio : pour connaître les consignes à suivre



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux